

Séance du 18 janvier 2021

Nombres de Membres Afférents au Conseil Municipal : 11 En exercice : 11 Qui ont pris part à la délibération : 10 Date de la convocation : 11 janvier 2021 Date de l'affichage : 11 janvier 2021 Objet de la délibération : Dotation de soutien à l'investissement local 2021 Remplacement mode de chauffage Salle des fêtes	L'an deux mille vingt et un et le Lundi dix-huit janvier à dix-huit heures trente minutes, Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc REQUI, Maire
---	---

Présents : Mesdames BATACHE Carmen et BOUSQUET Elisa, Messieurs REQUI Jean-Luc, ABRIC Michel, GRIMAL Christian, CORROCHANO Roger, LE DROGO Didier, BOUSQUET Julien, PASTOR Robert, PRADEILLE Jean-Philippe
Absente : Madame JIBAUD Anne-Marie
Monsieur GRIMAL Christian a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de présenter une demande de subvention auprès de l'Etat, au titre de la DSIL 2021, pour changer le mode de chauffage de la salle polyvalente communale.

Le système actuel est inadapté et énergivore, cette opération permettrait de réaliser des économies d'énergie significatives et serait plus adéquate aux différents types de locations.

Le montant estimatif de ces travaux s'élève à 14 385 euros HT.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal autorise le dépôt d'une demande de subvention auprès des services de l'Etat pour le remplacement du mode de chauffage de la salle polyvalente.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire : Monsieur Jean-Luc REQUI



Séance du 18 janvier 2021

Nombres de Membres Afférents au Conseil Municipal : 11 En exercice : 11 Qui ont pris part à la délibération : 10 Date de la convocation : 11 janvier 2021 Date de l'affichage : 11 janvier 2021 Objet de la délibération : Annule et remplace délibération 27 novembre 2020 Demande subvention ETAT Esplanade	L'an deux mille vingt et un et le Lundi dix-huit janvier à dix-huit heures trente minutes, Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc REQUI, Maire
--	---

Présents : Mesdames BATACHE Carmen et BOUSQUET Elisa, Messieurs REQUI Jean-Luc, ABRIC Michel, GRIMAL Christian, CORROCHANO Roger, LE DROGO Didier, BOUSQUET Julien, PASTOR Robert, PRADEILLE Jean-Philippe
Absente : Madame JIBAUD Anne-Marie
Monsieur GRIMAL Christian a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de présenter une demande de subvention auprès de l'Etat pour créer une esplanade en cœur de village.

Le projet comporte des dépenses d'enrochement, de réfection de façades, de clôtures, de mobiliers extérieurs dont des jeux pour enfants, d'entourage d'arbres et de sanitaires avec création d'un champ d'épandage.

Le montant estimatif de ces travaux s'élève à 96 760 euros HT.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal autorise le dépôt d'une demande de subvention auprès des services de l'Etat pour la création d'une esplanade en cœur de village.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire : Monsieur Jean-Luc REQUI

